

L'ARCHIPEL



LE MAGAZINE DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE | DÉCEMBRE 2024 | N° 5



URBANISME
L'AUTO-RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :
UN DÉFI ACCESSIBLE À TOUS !

DOSSIER
LES AGENTS TERRITORIAUX
ŒUVRENT POUR VOTRE QUOTIDIEN

PROJET À LA LOUPE
LOGEMENTS JEUNES : 6 MOIS POUR
TOUT CHANGER

SOMMAIRE

SPORT & CULTURE

4

- › La Collectivité soutient la production culturelle
- › Énorme fête pour la coupe de France !



- › Conjuquons le sport au féminin !

SOLIDARITÉ

6

- › Accompagner nos familles, protéger nos enfants

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8

- › Construire un avenir stable pour notre filière pêche



- › Accord franco-canadien trouvé pour la gestion du flétan blanc

JEUNESSE

10

- › Un internat pour la réussite des jeunes miquelonnais
- › Permettre à nos jeunes de se former dans l'archipel
- › Les JEC en Normandie



DOSSIER

12

- › Les agents territoriaux œuvrent pour votre quotidien



MOBILITÉS

16

- › Cap vers l'excellence environnementale
- › Une coopération au service du sauvetage en mer



PROJET À LA LOUPE

18

- › Logements jeunes : 6 mois pour tout changer



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

20

- › L'auto-rénovation énergétique : un défi accessible à tous !



TOURISME

› Saison pleine pour le tourisme

22



ATTRACTIVITÉ

› De nouvelles initiatives pour de nouveaux services

24



PORTRAITS

› Mon archipel vu d'ici... et d'ailleurs

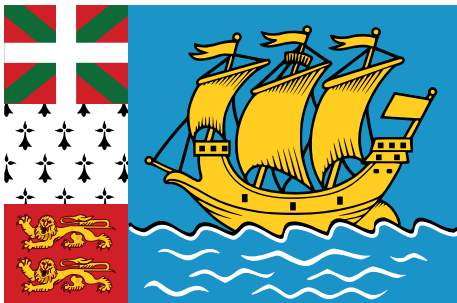
26

AGENDA

28

EXPRESSIONS POLITIQUES

31



Directeur de publication : Bernard Briand - Rédacteur en chef : Johan Edet -
 Rédaction : Johan Edet, Julie Trivier. Photographes : Archipel Aménagement,
 Clémence Cormier, Patricia Detchevery, Mathieu Dupuis, Education
 Nationale, Marine Nationale, Jean-Christophe Paulau, Collectivité Territoriale
 de Saint-Pierre-et-Miquelon. Design : SUNMADE.fr - Impression : imprimerie
 administrative de Saint-Pierre-et-Miquelon - Dépôt légal à parution.



Bernard BRIAND
 Président du Conseil Territorial
 de Saint-Pierre-et-Miquelon

ÉDITO

Chers habitants de l'archipel,

Le magazine L'Archipel a un an.

Un an que nous vous partageons l'actualité de l'action de la Collectivité Territoriale au service des habitants de notre territoire, avec un engouement jamais démenti !

Dans ce 5^e numéro, vous retrouverez toutes vos rubriques habituelles, mais un accent fort sera mis dans le dossier sur le travail de nos agents en faveur du développement de notre archipel et de votre quotidien.

Si la Collectivité Territoriale est résolument engagée dans l'attractivité de notre territoire, garantir la qualité du service à la population tous les jours reste notre priorité n°1.

Agir pour notre avenir, s'engager pour le présent, voici le cœur de l'action de la Collectivité.

Comme le disait Antoine de Saint-Exupéry :
« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Ainsi vous retrouverez également d'importantes informations en faveur du développement économique, avec un article consacré à l'avenir de la filière pêche, le premier financement d'une nouvelle entreprise avec le soutien d'Initiative Calvados, ou encore la mise en valeur de deux profils de jeunes entrepreneurs.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite que celles-ci vous soient douces, permettant aux familles de se retrouver pour fêter la fin d'une année 2024 riche en événements et l'aube d'une année 2025 pleine de promesses !

Bonne lecture !



S'ACCOMPLIR

LA COLLECTIVITÉ SOUTIENT LA PRODUCTION CULTURELLE

Mise en place par la Collectivité en 2012 dans le cadre de sa politique culturelle, cette aide soutient les artistes locaux par un coup de pouce financier pour les créations, productions littéraires et musicales.
Plafonnée à 3 000 euros, elle est fixée à 25 % maximum du montant définitif du projet.

Pour 2024, 5 projets ont été soutenus :

1
Ouvrage
« Les petits avions »
Mon autre France
389 €



2
Ouvrage
« Atta Boy »
Mon autre France
791.37 €

3
Livrets jeunesse
Clotilde Lenormand
2 436.25 €



4
Mise à jour de son mémoire sur l'identité à Saint-Pierre-et-Miquelon et son expression à travers la chanson contemporaine
Gwennoline Dugenest (Le Coadic)
1 455.30 €

5
Soutien au nouvel album
d'Antoine Beaumont
2 764.25 €



ÉNORME FÊTE POUR LA COUPE DE FRANCE !

Le 5 octobre dernier, les *Missiles de Saint-Pierre*, derniers vainqueurs du championnat, accueillèrent les *Coqs de Courbevoie*, pensionnaires de Division 2, dans le cadre du 1^{er} tour de la Coupe de France de hockey sur glace. Une belle façon d'honorer et de célébrer les 70 ans du club local. Même si la logique sportive a été respectée, les Missiles ont fait honneur à leur maillot et à notre archipel en livrant

un beau combat contre un adversaire de qualité. Une belle fête du hockey sur glace avec des tribunes bondées et une ambiance de feu qui prouvent encore une fois à quel point notre archipel vibre pour ce sport. Une expérience inoubliable et pleine d'enseignements pour nos joueurs, un moment de cohésion pour les habitants de notre territoire autour du sport... une fête à rééditer chaque année ? ■



CONJUGUONS LE SPORT AU FÉMININ !



Depuis plusieurs années, on peut constater que la part de licenciées au sein de nos clubs est en constante augmentation.

L'ASIA et l'ASSP se sont livrés un duel d'anthologie en football féminin, avec la victoire de l'équipe de l'ASIA à la dernière journée du championnat, devant un public garni. Les *Harfangs* organise chaque année leur traditionnel tournoi féminin de hockey sur glace qui connaît un succès grandissant. Le sport est de plus en plus présent dans le quotidien des femmes

« L'accès de tous au sport et à la culture est une nécessité pour l'archipel. Il permet d'acquérir des valeurs autour du partage, de l'égalité, du vivre-ensemble. Nul ne doit en être exclu, nous y veillons ! »

Yannick Abraham, 1^{er} Vice-Président

de l'archipel, et mieux encore, leurs performances intéressent un public qui vient régulièrement les encourager. Cette dynamique du développement du sport féminin s'inscrit dans l'évolution renforcée vers l'égalité femmes-hommes, que soutient la Collectivité Territoriale. ■

CHIFFRE CLÉ



902
licenciées



PROTÉGER

ACCOMPAGNER NOS FAMILLES, PROTÉGER NOS ENFANTS

Il existe parfois des situations familiales si difficiles qu'elles nécessitent un accompagnement et une prise en charge renforcée, avec l'absolue nécessité de protéger les enfants.

Dans ce cadre, partout en France, les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE), sous la responsabilité des présidents de Conseils Départementaux, agissent pour protéger les mineurs et les jeunes majeurs âgés de moins de 21 ans en situation de danger ou de risque de danger.

Leurs missions consistent à accompagner les familles en difficulté dans l'éducation de leurs enfants, à prévenir des risques de maltraitance à l'encontre de ces derniers, parfois en les éloignant du milieu familial si nécessaire, et à soutenir de jeunes adultes en situation de grande vulnérabilité.

Une équipe locale à l'écoute des familles

Sur notre archipel, c'est le service *Enfance-Famille* de la Collectivité Territoriale qui gère ces missions essentielles pour notre territoire. Ces agents sont souvent confrontés à des situations de crise familiale qui mettent en péril le bien-être des enfants.

Les causes peuvent être multiples : séparation difficile, rupture du dialogue, précarité, addictions, rupture sociale, maladie, problèmes judiciaires.

La première chose est d'abord de proposer une écoute attentive et bienveillante, visant à identifier, évaluer et objectiver des problèmes qui pourraient endommager la cellule familiale ou le développement des enfants.

Leur objectif principal reste de réparer la cellule familiale en résolvant les problématiques, car la famille doit rester le lieu premier de l'épanouissement de l'enfant, si cela est encore possible.

En mettant d'abord en œuvre tous les outils possibles à la prévention des risques intrafamiliaux et en accompagnant de manière quotidienne les familles qui se trouveraient en difficulté, les agents du service Enfance-Famille effectuent un travail de suivi.

Ces agents favorisent d'abord, par le dialogue, la prise de conscience des problématiques et proposent des solutions pour mettre fin aux situations de crise familiale qui pourraient mettre en danger des mineurs.

En toute confidentialité, elles explorent toutes les solutions

possibles (insertion, soins, appui psychologique, médiateurs familiaux, soutien à la parentalité...) au service du maintien de la cellule familiale. Pour cela, elles peuvent s'appuyer sur un réseau d'acteurs locaux réactifs, à la fois internes et externes à la Collectivité Territoriale pour garantir la meilleure prise en charge. Les travailleurs sociaux, les professionnels de santé, la Caisse de Prévoyance Sociale, France Travail, l'Éducation Nationale, sont des partenaires précieux de ce travail d'accompagnement.

À ce niveau, la prise en charge amène d'abord ce dont ont généralement besoin ces familles en détresse : de l'aide.

La protection des enfants au cœur des missions

Malgré l'engagement professionnel sans faille des agents du service Enfance-Famille et de leurs partenaires, il arrive parfois que la situation familiale est tellement abîmée, parfois irréversible à court terme, qu'il devient nécessaire de sortir les enfants du cercle familial, pour les protéger.

Le placement d'un enfant est toujours la dernière solution, quand l'ensemble des autres démarches entamées pour redresser la situation n'ont pas connu le succès attendu.

En cas de danger grave ou imminent pour les enfants ou de refus de coopérer par la famille, un signalement à l'autorité judiciaire peut être effectué, mais cela reste l'exception. Il n'en reste pas moins que la prévention de ces problématiques demeure la méthode la plus efficace pour éviter des situations familiales ingérables. Aussi, plus ces situations sont traitées en amont, plus des solutions efficaces et partagées avec les familles pourront être mise en place.



En cas de problème ou d'interrogation, vous pouvez venir à la rencontre de l'équipe du service **Enfance-Famille** au 11, bis rue Albert Briand à Saint-Pierre.



Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Vous pouvez aussi les contacter par téléphone au 41.01.68.



« Allô Enfance en Danger »

☎ 119

Depuis plusieurs années, une ligne nationale directe a été créée pour alerter sur des situations d'enfants en danger et obtenir de l'aide : le 119.

Ce numéro est accessible tous les jours depuis Saint-Pierre-et-Miquelon, gratuit et confidentiel. Il est destiné aux enfants et aux jeunes victimes ou inquiets pour un camarade, aux parents en difficultés ou aux adultes préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

Un tchat destiné aux enfants et jeunes est également disponible sur le site : www.allo119.gouv.fr



« Les enfants de notre archipel sont notre avenir. Nous prenons soin d'eux et de leurs familles, et nous sommes d'abord à leur écoute pour les accompagner à surmonter les difficultés du quotidien. Notre engagement : un enfant, un projet, un avenir. »

Jacqueline André, 2^e Vice-Présidente



PÊCHER

CONSTRUIRE UN AVENIR STABLE POUR NOTRE FILIÈRE PÊCHE

Nul autre territoire que nous n'a plus souffert des décisions de 1992, mettant fin à la Grande Pêche sur les bancs de Terre-Neuve.

C'est pourquoi, aujourd'hui, plus que quiconque, nous sommes attachés au développement d'une pêche durable, qui conjugue développement économique et préservation des ressources. Si notre filière de pêche ne sera jamais plus ce qu'elle fut, elle demeure aujourd'hui une composante essentielle du développement

économique de notre archipel, grâce au travail de grande qualité effectué par nos artisans locaux.

Il nous faut absolument prendre soin de ces artisans qui perpétuent nos traditions et maintiennent un avenir pour notre pêche.

Une séance 2024 de l'OPANO marquée par une stabilité des quotas

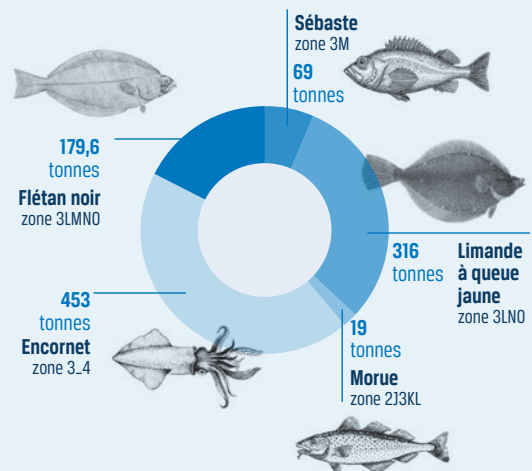
C'est dans ce cadre que se déroulait la 46^e session de l'Organisation des Pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) à Halifax, à la fin du mois de septembre 2024.

À la tête de la délégation Française, Bernard BRIAND, Président du Conseil Territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon, a pu défendre les intérêts de la filière locale, avec le soutien des services de l'État.

Les quotas sont fixés par zone et s'appuient sur les avis de scientifiques reconnus, permettant de garantir une activité de pêche qui ne menace pas la survie des espèces dans nos eaux.

À noter la fin du moratoire sur la morue pour la zone 2J3KL et un quota de 19 tonnes attribué pour notre archipel. ■

Stocks pour Saint-Pierre-et-Miquelon adoptés à l'OPANO 2024



Retrouvez notre vidéo sur l'OPANO



ACCORD FRANCO-CANADIEN TROUVÉ POUR LA GESTION DU FLÉTAN BLANC !

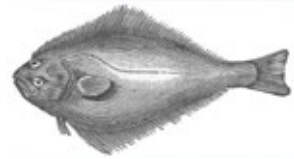
Après 1 an de négociation parfois difficile, un accord a finalement été trouvé fin septembre entre l'État Canadien et l'État Français pour assurer une co-gestion du flétan blanc.

Espèce particulièrement recherchée, la partie canadienne a longtemps posé des conditions inacceptables pour la survie de notre filière et a usé de tous les outils à sa disposition pour faire subir à nos artisans une pression certaine.

La délégation Française a toutefois maintenu le cap de sa négociation pour garantir un accord acceptable par tous et qui donne surtout des perspectives à nos acteurs locaux.

Il n'est toutefois pas question de fanfaronner avec ce chiffre. Il constitue une baisse absorbable de nos droits de pêche, **mais il garantit l'accès aux ports canadiens pour la débarque à nos professionnels**, ce qui était clairement menacé.

Nous avons su préserver l'essentiel et surtout éviter le pire... Notre filière a donc bel et bien un avenir avec le flétan blanc ! ■



CHIFFRE CLÉ

3%

du Total Admissible de Capture (TAC)
de Flétans blancs donné
à Saint-Pierre-et-Miquelon



La délégation française a défendu les droits de pêche de l'archipel lors de la 46^e réunion annuelle de l'OPANO.



© Education Nationale

SE FORMER

UN INTERNAT POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES MIQUELONNAIS

Initié en 2016 par l'Éducation Nationale et la Collectivité Territoriale, l'internat de la réussite a ouvert ses portes à la rentrée, en accueillant 7 élèves.

Objectif : garantir l'égalité des chances au bénéfice des jeunes miquelonnais, en leur permettant de disposer d'un environnement particulièrement propice à leur épanouissement. Avec un encadrement de qualité et dans des bâtiments flambant neufs, ces jeunes seront accompagnés de manière individualisée

par l'équipe pédagogique vers la réussite scolaire. La Collectivité Territoriale souhaite pleine réussite à ce dispositif fondamental pour donner sa chance à tous les jeunes de notre archipel ! ■

PERMETTRE À NOS JEUNES DE SE FORMER DANS L'ARCHIPEL

En cette nouvelle rentrée, 13 jeunes sont inscrits au Centre de Formation des Apprentis (CFA) de la CACIMA.

Depuis sa création en 2021, le CFA propose des formations en alternance, du CAP au BTS, en partenariat avec des CFA de l'Hexagone, et en lien avec les entreprises du territoire.

Cette voie permet à nos jeunes d'acquérir une formation initiale et d'entrer dans la vie active, au sein d'une entreprise locale en alternance.

Atout pour les entreprises qui peuvent former sur le territoire, en particulier dans les filières en tension, cette voie est également une opportunité pour les jeunes qui ne souhaitent pas quitter l'archipel ou qui souhaitent se réorienter.

La Collectivité Territoriale soutient activement ce projet qui donne un avenir local à nos jeunes. ■



« En accompagnant nos jeunes vers leur réussite et leur épanouissement, nous donnons un avenir à notre archipel dont ils feront partie. C'est là toute la force de notre engagement. »

Naomi Haran, 5^e Vice-Présidente

LES JEC EN NORMANDIE !

Visite du Mont-Saint-Michel, du Château de Falaise, de Bayeux, du Mémorial de Caen et du cimetière américain du Débarquement, match de football, étaient au menu du déplacement des Jeunes Engagés Citoyens en Normandie.

Un moment fort également : la participation au Forum Normandie pour la Paix, qui réunit chaque année des centaines de jeunes autour de grands témoins de la paix dans le monde. Ils ont notamment pu échanger avec le Président de la Région Normandie, Hervé MORIN.

Un déplacement inoubliable pour ces jeunes qui conclut ainsi leur année d'engagement autour de la citoyenneté et qui se sont vu remettre un diplôme le 24 octobre dernier par la Collectivité Territoriale.

De nouvelles aventures attendent les Jeunes Engagés Citoyens sélectionnés pour la saison 2 ! ■



Découvrez leur voyage en Normandie en vidéo



S'INVESTIR POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, C'EST LE CHOIX DES 196 AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE



EN COULISSES, LES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE ŒUVRENT POUR VOTRE QUOTIDIEN !

Prendre soin de nos animaux, entretenir nos sentiers, être aux petits soins de nos aînés, etc. Les 196 agents de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon se mobilisent chaque jour pour faciliter votre quotidien.

Dans l'ombre ou directement en contact avec les habitants, ils déploient toute leur énergie et leurs compétences au service de l'intérêt général. Rencontre avec quelques-uns de ces agents très spéciaux, dotés d'un permis de servir !

CHIFFRES CLÉS



196 agents permanents travaillent à la Collectivité Territoriale

28 agents à Miquelon

138 agents à Saint-Pierre

30 marins



Fabrice HACALA

Technicien à la Cellule agricole, espaces ruraux et naturels (CAERN) de Saint-Pierre.

Fabrice est un pilier discret mais essentiel du bien-être des promeneurs de l'archipel. Depuis son arrivée à la CAERN en octobre 2021, il veille à l'entretien de nos sentiers pédestres, assurant la sécurité et le confort des randonneurs. De la taille des chemins à la pose de passerelles, en passant par l'entretien des drains et la signalétique, il œuvre du printemps à l'automne pour rendre les balades agréables. En hiver, il se consacre à la restauration et à la

fabrication de mobiliers pour les aires de repos. Ponctuellement, il retourne sur les sentiers pour libérer le passage des obstacles causés par les intempéries. « J'ai beaucoup de retours positifs des promeneurs qui apprécient l'entretien effectué. J'essaie aussi d'innover avec du mobilier qui leur plaira. » Avec passion, Fabrice fait de chaque sentier un lieu accueillant.

Charlotte JACOB vétérinaire à la clinique vétérinaire territoriale.

Professionnelle passionnée, Charlotte prend soin de la santé de nos compagnons à quatre pattes ! Arrivée il y a quelques mois à la clinique vétérinaire territoriale, elle s'investit pour le bien-être de nos animaux et, à travers eux, celui des familles de l'archipel. Être au contact de ses petits patients, veiller à leur santé, c'est pour elle une source de bonheur quotidien. « Quand ces êtres sensibles partent avec leurs familles soulagées et reconnaissantes, je ressens vraiment que ma mission est accomplie. » Encore au début de sa carrière, Charlotte se souvient avec émotion de sa première opération réussie : celle de Ruby, un jeune beagle qu'elle a soigné pour un corps étranger dans les intestins. « J'étais à la fois heureuse d'avoir réussi une telle opération, et ravie d'avoir progressivement retrouvé un petit chiot sain et si aimant. Je suis très fière de pratiquer mon métier ici. »



Sébastien CUSICK

Responsable de la cellule technique de la patinoire.

Au volant de sa Zamboni, Sébastien fait briller la glace de notre patinoire. Responsable de l'entretien des lieux, il veille à ce que tout soit impeccable pour les sportifs et les visiteurs. De la peinture à l'affûtage des patins, sans oublier les petites réparations du quotidien, il prend soin des moindres détails. Son savoir-faire concernant l'entretien de la glace est d'ailleurs salué bien au-delà de l'archipel : *« Lorsque des équipes de hockey extérieures viennent à la patinoire, comme celle de Courbevoie récemment, ils nous félicitent à chaque fois pour la qualité de notre glace. Même le duo olympique Papadakis-Cizeron l'avait remarqué lors de son passage. »* Ce qui motive Sébastien ? Offrir aux usagers de la patinoire une expérience unique !



Edith SIMON

Travailleuse sociale au service actions solidaires.

Édith œuvre chaque jour pour soutenir les habitants de l'archipel. En tant que travailleuse sociale, elle écoute, oriente et accompagne ceux qui en ont besoin, que cela concerne la sphère budgétaire, l'accès au logement ou encore l'insertion socio-professionnelle. Son but ? Prévenir les situations de précarité ou de rupture sociale. *« Voir la situation d'une personne aboutir à une issue favorable, même si l'objectif initial est partiellement atteint, est toujours gratifiant, »* confie-t-elle. Pour Édith, chaque petite avancée compte. Elle tire sa satisfaction de l'évolution des personnes accompagnées et de la reconnaissance qu'elles témoignent, signe d'un travail de qualité. Au service de tous, elle apporte un soutien précieux aux plus fragiles.

Logan ROULET

Responsable hygiène, sécurité et environnement
au pôle transports et mobilités.

Logan veille à la sécurité et à l'impact environnemental des opérations au pôle transports et mobilités. Garant du respect des normes et réglementation dans son champ d'action, il s'assure que les traversées sur nos ferries soient sûres aussi bien pour les passagers que pour les agents de SPM Ferries. Une des particularités de ses missions, travailler sur des projets structurants pour la Collectivité. « Depuis 2023, je travaille pour engager la Compagnie SPM Ferries dans le programme environnemental Green Marine. Cette certification, décrochée en octobre dernier, va nous permettre d'aller au-delà des exigences réglementaires en matière d'environnement sur différents sujets tels que : les émissions atmosphériques, la gestion des déchets, l'interaction avec les mammifères marins... » (NDLR : un sujet dont on vous parle en page 16 de votre magazine.) Avec ce projet, Logan fait non seulement de chaque trajet en ferry une expérience plus sûre mais aussi plus respectueuse de la nature de notre archipel.



Christine BRIAND

Assistante de la directrice des solidarités et responsable de l'antenne
solidarités de Miquelon.

Christine est le visage d'un service de proximité essentiel à Miquelon. Sa mission ? Accompagner les habitants sur un ensemble de démarches sociales, allant de l'aide pour les personnes âgées à l'accompagnement des étudiants, en passant par le soutien aux familles. Elle supervise également la résidence *Pomme de Pré*, lieu de vie accueillant des personnes âgées ou en situation de handicap. Avec ses collègues, elle s'assure du bien-être des résidents. « La confiance que les usagers nous accordent et leur reconnaissance sont pour moi les aspects les plus gratifiants de mon métier ». Parmi ses réussites, elle cite fièrement l'ouverture de la résidence en 2016, pour laquelle elle a mis en place des journées portes ouvertes, permettant à ce lieu de devenir un véritable foyer. À Miquelon, Christine veille au bien-être de tous avec une énergie et un dévouement qui font toute la différence. ■



PRÉSERVER CAP VERS L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE !



Le 15 octobre dernier, SPM Ferries a obtenu la certification *Green Marine Europe*, un programme de référence en matière de performance environnementale dédié à l'industrie maritime. Cette reconnaissance marque une avancée significative dans la démarche verte de notre compagnie maritime territoriale.

Un engagement durable et concret

Le programme *Green Marine Europe* offre un cadre rigoureux aux entreprises maritimes pour évaluer et réduire leur empreinte écologique à travers divers critères : réduction des émissions de gaz à effet de serre, gestion des déchets, prévention de la pollution de l'eau, et bien plus encore. Grâce à cette certification, SPM Ferries

s'engage à respecter des standards environnementaux élevés, mesurés régulièrement par des audits.

Des initiatives en faveur de l'environnement

Pour atteindre les objectifs fixés par *Green Marine Europe*, SPM Ferries a mis en place plusieurs actions. Parmi elles, une collaboration devrait voir le jour avec des

scientifiques canadiens pour tester des technologies anticollisions navires-cétacés. Ce projet a été pensé pour réduire le risque de collisions avec les espèces marines, un enjeu écologique majeur dans les eaux de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

D'autres actions sont à venir dans les mois telles que la prise en compte de l'impact carbone des navires ou l'amélioration de la gestion des déchets.

UNE COOPÉRATION AU SERVICE DU SAUVETAGE EN MER

Depuis l'adoption en 1979 de la Convention internationale sur la recherche et le sauvetage maritime, les opérations de secours en mer sont organisées en zones SAR (Search and Rescue), permettant aux pays voisins d'intervenir conjointement pour protéger les vies humaines. Pour ce qui est de notre archipel, il est intégré à la zone SAR « *Newfoundland South* », sous la coordination du Centre de secours et de sauvetage d'Halifax. Le ministère de la défense nationale du Canada et le service de la garde-côtière canadienne collaborent avec le service des affaires maritimes de Saint-Pierre-et-Miquelon pour mener les opérations de secours maritime dans la région. SPM Ferries est pris en compte dans l'organisation SAR. Explications.

SPM Ferries occupe une place unique dans le dispositif SAR de Saint-Pierre-et-Miquelon. En tant que transporteur public de passagers, capable d'accueillir jusqu'à 188 personnes par traversée, SPM Ferries est intégré aux plans d'urgence de la Garde côtière canadienne. Si une avarie survient à bord de l'un des ferries de la Collectivité Territoriale, la Garde côtière prend alors la responsabilité de coordonner les secours. **C'est elle qui mobilisera les moyens maritimes ou aériens adaptés pour garantir la sécurité des passagers et de l'équipage.**

Parallèlement, SPM Ferries est également considéré comme un acteur pouvant participer activement aux opérations de recherche et de sauvetage. Ses navires (comme n'importe quel moyen nautique) peuvent être sollicités en cas d'incident sur des navires tiers naviguant dans les eaux de l'archipel. Par exemple, en cas de détresse d'un paquebot à proximité des côtes de Saint-Pierre-et-Miquelon, *Le Nordet*, *le Suroît* et *le Jeune France* pourraient être mobilisés pour contribuer à la récupération de passagers.

Des exercices réguliers pour renforcer la coopération

Afin d'optimiser la réponse aux incidents en mer, des exercices conjoints sont organisés régulièrement par la Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ces manœuvres permettent aux équipes de SPM Ferries, aux unités de la Garde côtière canadienne et à l'ensemble des unités participantes sur notre territoire de s'entraîner ensemble à diverses situations : recherches de personnes tombées à la mer, exercices d'abordage, lutte contre les incendies et opérations d'hélicoptère. **Ce cadre d'entraînement favorise une bonne coordination des interventions et assure une réactivité maximale en cas d'urgence.**

Au-delà des obligations internationales, ce travail coopératif permet de renforcer nos liens avec nos voisins canadiens et démontre notre capacité à agir ensemble ! ■





RÉNOVER

LOGEMENTS JEUNES : 6 MOIS POUR TOUT CHANGER !

Engagée dans une transition vers un habitat plus sobre et plus durable en matière d'énergie, la Collectivité Territoriale a lancé un vaste projet de rénovation énergétique de ses logements sociaux.

C'est au tour des logements jeunes situés à l'angle des rues Marguerite et du commandant Blaison de bénéficier d'un coup de neuf. Isolation thermique et acoustique, menuiseries neuves et aménagements adaptés : l'objectif est clair, améliorer le confort des

locataires tout en réduisant l'impact environnemental. Le chantier, cofinancé par l'État dans le cadre du plan de relance, a été confié à la SPM Archipel Aménagement. Zoom sur cette transformation réalisée en site occupé.

LE PROJET EN CHIFFRES

323 519 €
de travaux



6 appartements
après rénovation



2 entreprises
locales mobilisées :
Bati bois & Habitat confort



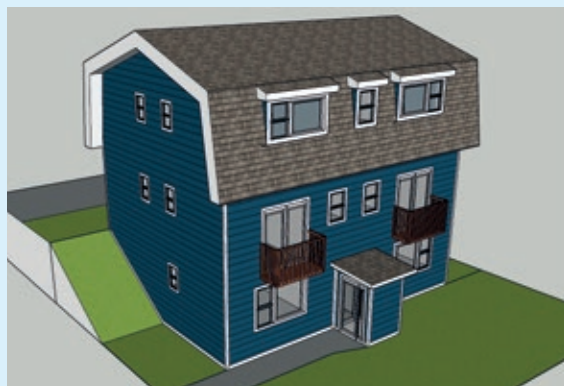
6 mois de travaux :
fin prévue **mars 2025**



Plus de confort et un appartement supplémentaire

Débutés en octobre, les travaux se sont d'abord concentrés sur la création d'une allée en béton et d'un tambour accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cet aménagement permettra non seulement de rendre les logements accessibles à tous mais aussi de réduire les déperditions énergétiques dues aux infiltrations notamment lors des périodes d'accumulation de neige.



Un chantier en bonne entente avec les locataires

La particularité de ce projet réside également dans la gestion des relations avec les cinq locataires actuels. En site occupé, il est essentiel de maintenir une communication et de prévenir les nuisances. Archipel Aménagement a mis en place des échanges réguliers par mail pour anticiper les besoins de chacun et lorsque les travaux affectent directement certains logements, la SPL appelle les locataires pour se coordonner au mieux ■



PROJET À LA LOUPE

Mais la réhabilitation ne s'arrête pas là. Au programme : une isolation extérieure renforcée et un remplacement des menuiseries pour une meilleure efficacité énergétique. Ces mesures permettront aux locataires de bénéficier d'un confort thermique accru tout au long de l'année, avec des économies d'énergie à la clé.

Enfin, le logement vacant pour cause d'infiltrations, va faire l'objet d'une rénovation complète. Bientôt, il pourra accueillir un jeune résident supplémentaire, portant à six le nombre d'appartements disponibles dans cet immeuble rénové.

Le défi climatique au cœur de l'organisation du chantier

Réaliser des travaux en extérieur n'est pas une mince affaire sur notre archipel ! Néanmoins, une partie des rénovations se déroulant en intérieur, le choix a été fait de mener ce chantier en hiver. Ainsi, les travaux extérieurs avancent quand le temps le permet, et en cas d'intempéries, les équipes se concentrent sur les tâches à l'intérieur. Une opportunité pour les entreprises du territoire pour qui c'est la saison basse.





ISOLER

L'AUTO-RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UN DÉFI ACCESSIBLE À TOUS !

Et si la clé pour rénover son logement sans se ruiner était de le faire soi-même ? C'est le pari qu'a fait la Collectivité Territoriale en lançant, il y a quelques mois, un projet d'auto-rénovation énergétique. Pratique bien ancrée sur le territoire, l'auto-rénovation est une des solutions pour améliorer les performances énergétiques de son logement à moindre coût.

Cependant, rénover soi-même n'est pas toujours simple. C'est pourquoi la Collectivité Territoriale a conçu un programme pilote innovant, combinant un accompagnement technique sur mesure et un financement allant jusqu'à 50 000€. Une dizaine de familles a été sélectionnée pour en bénéficier. Ce projet pilote constitue

aussi le point de départ d'un projet plus large visant à capitaliser sur cette expérimentation pour en faire profiter le plus grand nombre. Explications avec Claude Lemoine, Vice-Président du Conseil Territorial en charge de ce dossier.



3 questions à Claude Lemoine, 4^e Vice-Président

Pourquoi lancer ce projet pilote d'auto-rénovation accompagnée ?

L'idée de ce projet est née d'un constat

simple : beaucoup de nos habitants souhaitent rénover leur logement, mais le coût des travaux peut être un frein. En accompagnant les gens pour qu'ils rénovent eux-mêmes, nous leur donnons les moyens d'améliorer leur habitat sans exploser leur budget. Soutenir la rénovation énergétique des logements de notre archipel, c'est avant tout une question de justice sociale.

En quoi consiste concrètement cet accompagnement ?

Nous mettons à disposition des bénéficiaires : des experts pour les conseiller sur les travaux à faire, un suivi technique et des formations spécifiques. Que ce soit pour l'isolation, le remplacement de fenêtres, ou encore la rénovation de petites installations, les particuliers sont guidés dans chaque étape, afin que les travaux soient réalisés dans les règles de l'art.

Il était aussi nécessaire de s'assurer que les rénovations soient adaptées aux spécificités des constructions de notre archipel. Pour cela, nous avons fait appel au laboratoire Wigwam qui a validé l'intégralité des solutions et des matériaux proposés par les experts. Une vraie plus-value qui rassure les propriétaires.

C'est quoi la suite ?

Le lancement de ce projet pilote n'est que le début ! Un des objectifs est de créer une série de tutoriels pratiques et accessibles pour aider d'autres habitants à se lancer dans l'auto-rénovation. Ces supports visuels et pédagogiques rendront chaque étape plus compréhensible et inspireront ceux qui hésitent encore à se lancer. En parallèle, nous avons travaillé avec EDF pour rendre notre grille d'aides à la rénovation énergétique plus attractive, notamment pour les foyers modestes.

Grâce à cet ensemble d'outils pratiques et aux mesures financières élargies, notre ambition est d'accompagner davantage de familles vers un habitat plus confortable, économe en énergie et durable. Sur le long terme, ce projet vise également à valoriser notre parc immobilier, réduire l'empreinte carbone des habitations et renforcer la résilience de notre territoire face aux défis climatiques à venir. En s'engageant dans cette démarche, nous posons les bases d'un futur où l'autonomie énergétique est à la portée de tous.

Une labellisation pour embarquer les artisans

Pour aller plus loin dans son soutien à la rénovation énergétique des logements, la Collectivité Territoriale va former les artisans qui le souhaitent sur le sujet. Les participants obtiendront un label, et les propriétaires faisant appel à eux pourront bénéficier d'une bonification de 30 % des aides. Un avantage non négligeable pour encourager une rénovation de qualité tout en soutenant l'économie locale.



Ils témoignent



Olivier Blanchet et Coline Robert, bénéficiaires du projet à Saint-Pierre

« À Saint-Pierre-et-Miquelon, nous avons besoin de solutions efficaces pour garder la chaleur dans nos maisons et réduire notre consommation d'énergie. À l'heure actuelle, il n'existe pas de directives claires sur la meilleure façon d'isoler un logement ancien.

La Collectivité Territoriale va nous fournir un accompagnement financier et technique, en nous conseillant sur les meilleures solutions d'isolation pour notre type de maison et notre climat.

Ce soutien global est un véritable atout pour mener à bien notre projet de rénovation, avec la certitude de faire les bons choix.

Nous sommes donc très heureux de participer à un projet local qui pourra servir de modèle et inspirer d'autres habitants à rénover leurs maisons. »



Laura Autin, bénéficiaire du projet à Miquelon

« J'ai acheté ma maison en 2020. Au fil des années, les consommations d'énergies n'ont fait qu'augmenter et j'ai constaté qu'elle était mal isolée. C'est pourquoi j'ai fait appel à M. Djeghmoum du Point Info Énergie pour me conseiller sur les travaux d'isolation à effectuer.

Au même moment la Collectivité a lancé le projet d'auto-rénovation énergétique. J'ai déposé un dossier et il a été retenu.

Les travaux débiteront au printemps 2025 : isolation des murs et de la toiture ainsi que pose de nouvelles fenêtres. Ma famille et mes amis m'aideront à réaliser ces travaux. La Collectivité Territoriale, quant à elle, m'apportera une aide technique : conseils sur le choix des matériaux et suivi des travaux ainsi qu'une aide financière sans laquelle je n'aurais pu réaliser tout cela. Je l'en remercie vivement. »



ACCUEILLIR

SAISON PLEINE POUR LE TOURISME !

L'hiver est généralement le bon moment pour jeter un coup d'œil dans le rétroviseur sur la dernière saison touristique, les nouveautés de la saison et l'évolution de la fréquentation. C'est sur cette base que se prépare la saison suivante, pour améliorer toujours plus l'expérience de nos touristes et la notoriété de la destination.

Une saison de nouvelles initiatives

Au rayon des nouveautés cette année, de nouvelles offres de restauration comme, par exemple, le *Café des Docks*, la pizzeria *Chez Mina* ou la crêperie ambulante *Chez Nénel*, qui permettent de renforcer la diversité de nos propositions gastronomiques.

De la nouveauté également au niveau évènementiel avec la course nautique de la première quinzaine d'août et le retour toujours attendu des *Transboréales*. Ces nouveautés venaient compléter les animations régulières comme la traditionnelle Fête basque.

De nouveaux parcours de visite se sont également dessinés en 2024, à Saint-Pierre comme à Miquelon, sous l'impulsion d'acteurs locaux comme *HDE Voyages*, *la Ligne Verte*, *L'Auberge de l'île* ou encore les *Saveurs fermières*. Autant d'occasions de se plonger au cœur de notre culture locale et de notre patrimoine !

Enfin, dernière nouveauté, le tournage d'une série canadienne « *Saint-Pierre* », réalisée en deux temps, en mai et en octobre, qui nous a permis d'accueillir 85 professionnels du cinéma en ailes de saison.

Des chiffres en progression constante

En 2024, 9 228 touristes étrangers sont venus à la découverte de l'archipel, hors croisières, soit 2,36% de progression par rapport à 2023, alors même que le dernier trimestre n'a pas encore pu livrer ses chiffres.

Il faut également constater le triplement de la fréquentation du public des croisières, passant de 4 700 à 14 000 en 2024.

En effet, 19 croisières sont venues cette année accoster dans notre archipel, dont 2 à Miquelon-Langlade, par la compagnie du Ponant... une première depuis bien des années !

Pour cette année, c'est environ 3 millions de recettes qui auront été générés dans

notre archipel, une plus-value nette pour notre territoire.

Des chiffres en progression, mais qui se rapprochent du plafond de nos capacités d'accueil touristique, malgré de nouvelles propositions qui émergent, comme les 15 tiny houses à Miquelon-Langlade qui viendront compléter l'offre d'hébergement (dont 3 ouvertes en 2024).

Ces chiffres seront affinés à l'occasion des Rencontres Territoriales du Tourisme qui auront lieu en janvier 2025.

Le développement du tourisme, s'il nous est indispensable, doit cependant être maîtrisé !

CHIFFRES CLÉS



+2,36%
de touristes en 2024
(par rapport à 2023)
hors croisière

Triplement des touristes
- croisiéristes - de
4 700 à 14 000



3 millions d'€
de recettes directes
et nettes pour le territoire



« Le tourisme est un levier important pour l'économie de notre territoire, mais il doit être maîtrisé. Le tourisme durable n'est pas qu'un choix, c'est une nécessité pour préserver ce qui fait notre richesse et assurer un avenir harmonieux pour les générations à venir. »

Yannis Coste, 3^e Vice-Président

Une Charte du Tourisme Durable pour un développement raisonné

À l'heure où certaines destinations sont durement touchées par le tourisme de masse et ses conséquences sur la vie des habitants, **notre archipel fait au contraire le choix d'un tourisme raisonné, respectueux de notre environnement et du mode de vie des habitants.**

Cette démarche de tourisme durable a été initiée par la Collectivité Territoriale et de nombreux acteurs locaux ont souhaité s'associer à cette logique qui fait la promotion d'un tourisme de qualité plutôt qu'un tourisme de quantité.

Nous sommes fiers de notre culture, de notre patrimoine, de notre mode de vie.

Accueillir de nombreux touristes nous permet de leur partager notre identité à la fois singulière en Amérique du Nord et particulièrement hospitalière.

Le tourisme doit pour nous, rester une opportunité et non un risque, comme il a pu le devenir ailleurs, vidant les villes de ses habitants au profit d'offres B&B ou faisant exploser les loyers et les prix.

À noter l'engagement particulièrement exemplaire de « Chez Adrien » à Miquelon, qui a reçu la note maximale.

Poursuivre notre développement en se respectant nous-mêmes, voilà l'objet de cette Charte du Tourisme Durable ! ■





ENTREPRENDRE

DE NOUVELLES INITIATIVES POUR DE NOUVEAUX SERVICES

Madame Annick SANE, habitante de Saint-Pierre et agent hospitalier, a effectué toutes ses formations pour pouvoir exercer le métier d'ambulancière. Une évolution construite, souhaitée et passionnée.

Pas de poste disponible à l'hôpital, mais l'opportunité de reprendre l'activité privée de transport médical qui avait fermé ses portes quelques mois auparavant se présente. Madame SANE se lance alors dans le projet de monter son entreprise.

Commence alors le parcours, parfois jalonné de défis, de ceux qui se lancent et entreprennent dans notre archipel.

Presque un an après, c'est la réussite : Mme SANE va pouvoir commencer son activité début 2025, au service de la population de notre territoire. Pour atteindre cet objectif, trois conditions sont nécessaires : Formaliser un projet économique et professionnel abouti, trouver les financements et une bonne dose de motivation. C'est précisément là que l'accompagnement de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, par le biais du dispositif « *prêt d'honneur* », géré pour son compte par *Initiative Calvados*, a porté ses fruits.

Un premier projet d'entreprise soutenu par un prêt d'honneur

En 2024, la Collectivité Territoriale lançait le dispositif du prêt d'honneur, pour soutenir de nouvelles initiatives et la création d'entreprises.

Dans le cadre de la coopération avec la Région Normandie, un partenariat a pu être noué avec l'association « *Initiative Calvados* » qui évalue, accompagne et soutient la création d'entreprises. Grâce à l'accompagnement d'Initiative Calvados, Madame SANE a pu constituer un dossier solide sur le plan administratif, démontrant la viabilité économique de son projet et consolidé sur le plan financier.

À l'issue de son passage en commission de financement, composée de professionnels indépendants, et à l'appui d'un dossier complet, elle a pu faire la preuve de la qualité de son projet et un prêt d'honneur à hauteur de 20 000 € a donc pu lui être attribué pour lancer son entreprise.

Ce prêt a également renforcé la viabilité financière de son projet et a pu constituer un atout dans l'obtention du reste des financements auprès des organismes bancaires.

Il s'agit du premier prêt accordé par la Collectivité Territoriale dans le cadre de ce dispositif, faisant de Madame SANE sa pionnière. La Collectivité et Initiative Calvados souhaitent une longue vie à l'entreprise SANE Ambulance 975 SASU !



4 questions à Annick SANE

Fondatrice de
SANE Ambulance 975 SASU

À quelle date va démarrer votre activité ?

J'ai encore des opérations administratives à effectuer, mais je devrais démarrer en janvier 2025.

Quels sont les services que vous allez proposer à la population ?

Je vais principalement reprendre l'activité de transport du domicile à un rendez-vous médical. Ce service est effectué exclusivement sur prescription médicale de transport afin d'amener de manière confortable et sécurisée les patients vers leurs lieux de consultations ou de soins.

Comment avez-vous connu le dispositif « prêt sur l'honneur » ?

Quand j'ai voulu me lancer, je suis d'abord allée à la CACIMA qui m'a orientée sur ce nouveau dispositif porté par la Collectivité Territoriale. Après une prise de contact rapide avec la Collectivité, j'ai été mise en relation avec Initiative Calvados qui m'a accompagnée jusqu'au lancement concret de mon entreprise.

Un conseil pour ceux qui voudraient se lancer ?

C'est toujours difficile de passer de l'idée au projet concret. Nous avons toutefois la chance à Saint-Pierre-et-Miquelon d'avoir un environnement favorable et positif pour entreprendre, grâce notamment à la CACIMA et à la Collectivité Territoriale. J'ai été beaucoup aidée et conseillée et cela a permis l'aboutissement de mon projet.



Petit rappel sur « qu'est-ce que le prêt d'honneur ? »

Prêt à taux zéro accordé à l'entrepreneur qui se lance, pour solidifier son apport personnel, afin d'obtenir des garanties pour lever des fonds, en particulier bancaires.



Maximum :
25 000 €

Remboursable entre
24 et 60 mois



Pour tout renseignement, prenez contact avec la **Collectivité Territoriale** au **41.01.02** ou par mail **accueil@ct975.fr**

MON ARCHIPEL VU D'ICI...

INTERVIEW

EVA KERHOAS

PASSIONNÉE JUSQU'AU BOUT DES ONGLES !

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Eva Kerhoas, j'ai 19 ans et j'ai ouvert ma micro-entreprise sur l'archipel qui se nomme « *Ongles des ziles* ».

Comment est née votre entreprise ?

Il y a maintenant deux ans, mon copain m'a offert un kit pour se faire les ongles seule. Ça a été une vraie révolution pour moi. Le semi-permanent c'est vraiment génial ! Suite à ça, je me suis inscrite à des formations à Annecy, là où j'ai fait mes études. J'ai obtenu quatre diplômes et j'aimerais par la suite continuer d'en acquérir d'autres.



Qu'est-ce qui vous rend particulièrement fière en tant qu'entrepreneur local ?

Ce qui me rend fière aujourd'hui, c'est d'avoir réussi à ouvrir ma propre entreprise à 19 ans, ce qui est rare je pense. Et d'avoir prouvé à mon entourage que je suis capable, en tant que jeune femme, d'être indépendante et de travailler pour moi.

Quels conseils donneriez-vous à ceux qui souhaitent entreprendre sur notre territoire ?

Je leur conseillerais de s'appuyer sur les bonnes personnes, car ce sont elles qui leur donneront des conseils et qui les aiguilleront dans leurs projets. Mais aussi d'avoir confiance en eux surtout. Parce qu'être auto-entrepreneur, ça demande énormément de force, de temps. Et il faut croire en soi parce que c'est comme ça que ça fonctionne.

En tant qu'entrepreneur local, quel est votre plus grand souhait pour l'avenir de l'archipel ?

Ce serait d'avoir une aide pour l'auto-entrepreneuriat. Aujourd'hui, on rencontre tous le même problème : le réapprovisionnement et les charges qui suivent. Moi personnellement, je commande chez plusieurs petites boutiques en métropole, qui ne comprennent pas que nous sommes exonérés de TVA. Par conséquent, je dois payer de la TVA et en plus de la douane ici. C'est un peu une double peine et ça pèse lourd dans le fonctionnement de ma micro-entreprise. ■

Découvrez l'interview
complète en vidéo



...ET D'AILLEURS


INTERVIEW

MAUD VIGNEAU DES ROBES DE MARIÉE INSPIRÉES DE SES RACINES INSULAIRES

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Maud Vigneau, j'ai 36 ans, et je suis maman de deux enfants : Jade, 7 ans et demi, et Émile, bientôt 4 ans. J'ai quitté l'archipel à 17 ans pour poursuivre des études de mode. Après quelques années à Nantes, j'ai continué mon parcours à Nîmes pour une licence, puis à Paris, où j'ai travaillé pendant cinq ans comme modéliste dans le prêt-à-porter féminin. À l'annonce de ma première grossesse, mon conjoint et moi avons décidé de revenir nous installer à Nantes, où j'ai pu lancer mon activité.

Comment est née votre entreprise ?

Après mon départ de Paris, j'ai tout de suite entrepris de travailler à mon compte. J'ai commencé par proposer mes services en stylisme/modélisme aux créateurs et entrepreneurs rencontrés durant mon parcours parisien. Ce sont ces collaborations qui m'ont permis de développer mon activité et de bâtir mon réseau. Quatre ans après le lancement

de mon entreprise, ma belle-sœur m'a confié la réalisation de sa robe de mariée. Cette expérience a été une vraie découverte et m'a naturellement guidée vers le monde du mariage. Depuis, je crée des robes sur-mesure sous le nom de "Maud Vigneau - Les Mariées de caractère", et pars à la rencontre de chaque future mariée pour concevoir une robe unique et qui lui ressemble.

Comment vos racines influencent-elles votre travail aujourd'hui ?

Mes racines influencent profondément mon univers créatif. L'archipel m'inspire dans l'atmosphère que je recrée pour mes visuels et shooting photos, avec des ambiances rappelant les côtes brumeuses, la nature sauvage et la végétation locale. J'aime intégrer ces inspirations dans mes créations, par petites touches : broderies florales faites main, matières fluides et légèrement transparentes... Ce sont autant de détails qui apportent un style intemporel et romantique, à l'image des paysages brumeux de Saint-Pierre-et-Miquelon.

« Mes racines influencent profondément mon univers créatif. »

Avez-vous un souvenir cher à nous partager ?

Parmi mes souvenirs les plus précieux à Saint-Pierre-et-Miquelon, il y a ces moments magiques d'hiver passés en famille. Je revois les journées dans la neige à construire des igloos, faire de la luge et patiner sur les étangs gelés avec mes sœurs, mes cousines et ma mère. Je rêve d'y retourner en hiver avec mes enfants et mon conjoint, pour leur faire découvrir la magie de ces instants et la beauté unique de l'archipel sous son manteau blanc.

Quel est votre plus grand souhait pour l'avenir de l'archipel ?

Mon souhait est de voir l'archipel continuer à se développer et attirer davantage de visiteurs. J'aimerais que l'accès à l'archipel soit facilité pour permettre à davantage de personnes de découvrir cette richesse, mais aussi pour que les natifs, comme moi, puissent retrouver plus facilement leurs racines. L'instauration des vols directs il y a quelques années a été une belle avancée, et j'espère que cela continuera avec davantage de fréquences, permettant ainsi aux habitants et à leurs familles de se retrouver plus aisément. Faciliter ces échanges apporterait un souffle nouveau à l'archipel tout en renforçant le lien entre Saint-Pierre-et-Miquelon et ceux qui lui sont attachés. ■

À VOS AGENDAS !

MAISON DES LOISIRS

ATELIER PEINTURE SUR PORCELAINE

› Du lundi 2 au vendredi 6 décembre de 16h00 à 19h00

Venez découvrir ou redécouvrir la peinture sur porcelaine, tout en préparant un cadeau personnalisé. La Maison des Loisirs fournit le petit matériel. Réservé aux adultes.

ATELIER COUTURE

« PRÉPARATION DES DÉCORATIONS DE FÊTES DE FIN D'ANNÉE »

› Les lundis 9 et 16 décembre de 18h00 à 20h00

Que vous sachiez coudre ou pas, venez préparer les fêtes de fin d'année et passer un moment convivial. La Maison des Loisirs fournit le petit matériel. Toutefois, vous pouvez apporter votre machine à coudre. Réservé aux adultes et adolescents.

ACTIVITÉ BLEUE

« REPORT DE L'APÉRITIF DINATOIRE DANSANT »

› Samedi 18 janvier à 19h30 à la salle des fêtes de Miquelon
L'apéritif dinatoire qui devait avoir lieu durant la semaine bleue est reporté au samedi 18 janvier à 19h30 à la salle des fêtes de Miquelon. Places limitées, Réservé aux adultes
Cette action est organisée en partenariat avec la *Maison Territoriale de l'Autonomie*.

RÉSIDENCE POMME DE PRÉ

TOURNOI DE BELOTE DE NOËL

› Mercredi 11 décembre à partir de 14h00

Animé par Jérôme ce tournoi de belote est ouvert à tous et sera suivi d'une collation.

APÉRITIF DINATOIRE

› Samedi 18 janvier à 19h30

Report du 23 novembre.

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Maison de la nature et de l'environnement vous accueille toute l'année.

Retrouvez les horaires
d'ouverture, chaque début
de mois, sur leur page
facebook



CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

SPECTACLES POUR LES ENFANTS

CÉLESTE ET LA LUNE

› Vendredi 13 décembre à 18h00 - Public de 18 mois à 6 ans
TP : 6€ / TR : 3€ - Céleste pense qu'elle pourrait tenir entre ses mains l'inaccessible lune. Elle décide alors de se lancer dans une aventure plus grande qu'elle, dont elle se souviendra toute sa vie.

LA MOUCHE

› Samedi 14 décembre à 16h00 - Public dès 4 ans - TP : 10€ / TR : 5€. Tu commences par entendre un bourdonnement, quelque part au-dessus de ta tête. Tu te demandes qui ou quoi ? Qui est là ? Qui fait quoi ? Tu cherches des yeux, sans jamais bouger ta tête. Et de tes yeux faire le tour de la pièce... C'est là que tu la vois, une seconde à peine, tu la vois.

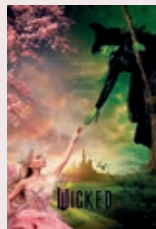
PROGRAMMATION CINÉMA - DÉCEMBRE

Jeu 5 - 20h30
La substance

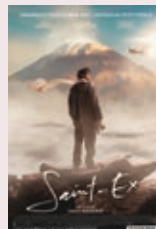


Interdit
- de 12 ans

Sam 7 - 21h00
Wicked



Me 11 - 20h30
Saint ex



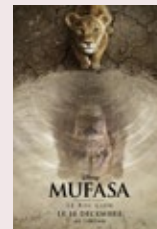
Jeu 19 - 20h30
Un Noël en famille



Ven 20 - 21h00
Le seigneur
des anneaux



Sam 21 - 17h00
Dim 22 - 15h00
Mufasa le roi lion



JANVIER

Jeu 9 - 20h30
Le déluge



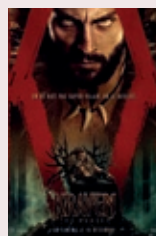
Dim 12 - 15h00 par
le Club lions avenir
Le panache



Jeu 16 - 20h30
Un ours dans le
jura



Sam 18 - 21h
Kraven le chasseur



Dim 19 - 15h00
Sonic 3



Jeu 23 - 20h30
Mon inséparable



Ven 24 - 21h00
Nosferatu



Dim 26 - 15h00
Angelo dans la
forêt mystérieuse



Jeu 30 - 20h30
Leurs enfants
après eux



Interdit
- de 12 ans

Réservez vos places
de cinéma sur votre
boutique en ligne



PATINOIRE

› **Dimanche 8 décembre 2024 de 15h à 17h**

ANIMATIONS DE NOËL avec
visite du Père-Noël.

› **Samedi 21 décembre de 21h à 22h30**

SOIRÉE PYJAMAS avec
animations et jeux sur glace.

› **Dimanche 22 décembre de 15h à 17h15**

SÉANCE PARENTS/ENFANTS
avec concours du plus beau

pull de Noël, animations et
jeux sur glace.

VACANCES DE NOËL

› **les 27, 30 et 31 décembre et le 3 janvier)**

STAGE D'INITIATION et de
découverte du patinage.
Pour les 3/5 ans de 10h45 à
11h45, et pour les 6/10 ans de
9h15 à 10h15.

Inscriptions à partir du 9
décembre.

› **Vendredi 27 décembre de 15h à 16h45**

TOURNOI DE BADMINTON sur
glace en patins.

› **Mardi 31 décembre de 15h15 à 16h30**

PEINTURE SUR GLACE sur le
thème de la St Sylvestre.



CALENDRIER INSTITUTIONNEL

SÉANCES OFFICIELLES DU CONSEIL TERRITORIAL

- › **Mardi 10 décembre** à 14h – Hôtel du Territoire
- › **Vendredi 20 décembre** à 14h – Hôtel du Territoire

CÉRÉMONIE DU 83^e ANNIVERSAIRE DU RALLIEMENT DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON À LA FRANCE LIBRE

- › **24 décembre 2023 à 11h** – Monument aux morts de Saint-Pierre

VŒUX 2024 du Président de la Collectivité Territoriale

- À Miquelon, le **16 janvier 2025 à 18h** – Maison de la Nature et de l'Environnement
- À Saint-Pierre, le **23 janvier 2025 à 18h** – Gare Maritime



EXPRESSIONS POLITIQUES



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ TERRITORIALE

Malgré une classe politique nationale divisée et sans majorité claire à l'Assemblée Nationale, la France s'est finalement dotée d'un gouvernement.

À cette occasion, une vérité longtemps cachée, est soudainement apparue : nos déficits atteignent des niveaux records, produits d'une diminution continue des recettes de l'État sans jamais réduire ses dépenses.

Si ces déficits sont le résultat de décennies de gestion de l'État, force est de constater que leur explosion est le résultat de 7 années de gestion macroniste. Que ceux qui portèrent cette gestion s'abstiennent aujourd'hui d'exiger du gouvernement actuel les réductions de dépenses qu'ils n'ont pas eu le courage d'assumer précédemment.

Le nouveau gouvernement, face aux risques sérieux désormais posés par le niveau de

la dette, a décidé d'enclencher une cure d'austérité, conjuguant hausse des impôts et baisse des dépenses.

Si la gravité de la situation implique un effort vraiment collectif et d'agir sur les dépenses comme sur les recettes, il n'est pas normal que les collectivités locales paient encore une fois l'incapacité de l'État à se réformer.

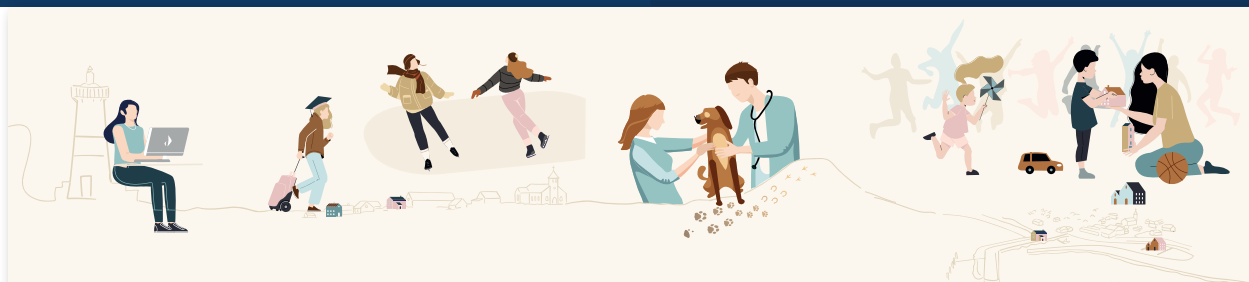
Il ne serait pas non plus normal que les territoires ultramarins pâtissent encore une fois de ces coupes budgétaires, alors même que la plupart d'entre eux souffrent déjà d'un sous-investissement structurel.

Pour notre archipel, les sujets essentiels demeurent pourtant intacts : logement,

transports et continuité territoriale, lutte contre la vie chère. L'État ne peut pas se désengager de ces besoins sur l'autel des économies.

Engagée au service de votre quotidien, la majorité territoriale continuera d'agir dans ses compétences et de porter auprès de l'État les justes revendications de notre territoire. ■

TRIBUNE NON FOURNIE PAR L'OPPOSITION



Bonne Année 2025

En 2025, la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
continue de **se plier en quatre pour votre quotidien.**



Bernard BRIAND, Président du Conseil Territorial
et les élus vous invitent à la cérémonie des vœux

Miquelon

Jeudi 16 janvier 2025

À la Maison de la Nature et de l'Environnement
à 18h00

Saint-Pierre

Jeudi 23 janvier 2025

à la Gare Maritime
à 18h00

